



**Discours de Madame Dominique SANTONI
Présidente du Conseil départemental de Vaucluse
Inauguration aménagement cyclable giratoire de Réalpanier
28 septembre 2021 – Giratoire Réalpanier**

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Monsieur le Préfet de Vaucluse,
Madame la Maire d'Avignon, chère Cécile Helle,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de vous être déplacés aujourd'hui et me réjouis que nous soyons réunis pour inaugurer cet aménagement routier en faveur du vélo, dans un environnement ici, largement dominé par la voiture.

Le Conseil départemental de Vaucluse est très attaché à la promotion du vélo et le schéma départemental vélo décline ainsi les axes sur lesquels nous entendons travailler. Les déplacements doux domicile-travail en sont un et cet aménagement l'illustre fort bien à mon sens. C'est une préoccupation que nous partageons bien entendu avec la Ville d'Avignon, qui nous accueille ici aujourd'hui, et qui travaille, elle aussi, à favoriser les déplacements à vélo.

Cette préoccupation commune se retrouve d'ailleurs en ce lieu puisque nous sommes à 2 pas, ou à quelques coups de pédales, du chemin des canaux et du

tracé provisoire de la ViaRhôna, l'une des 3 véloroutes qui traversent le Vaucluse et sur lesquelles nous continuons à investir et faire porter nos efforts.

Sur ce giratoire très fréquenté, il faut reconnaître qu'il y avait peu de place pour les cyclistes. Le Département avait déjà réalisé des aménagements sur la RD28, la route de Saint Saturnin. Mais une fois parvenu au giratoire, il était à la fois compliqué et risqué de rejoindre le chemin des canaux en direction du centre-ville d'Avignon. Les aménagements que nous avons réalisés en partenariat avec la Ville d'Avignon, et dont nous avons assuré la maîtrise d'ouvrage, ont permis de sécuriser enfin cette liaison.

Au final, en prenant en compte les travaux complémentaires qui ont été demandés pour partie par la Ville d'Avignon et pour partie par le Conseil départemental, le budget de cette opération s'élève à 1.100.000€ HT. Une somme prise en charge initialement à parts égales par le Conseil départemental de Vaucluse et la Ville d'Avignon. En cours de chantier, nous avons reçu une bonne nouvelle avec le soutien très conséquent de l'Europe, via le volet « transition écologique » du plan de relance européen « REACT EU ». Evidemment, c'est une véritable aubaine pour puisque la subvention FEDER pourrait atteindre 80% du montant du projet (soit 880.000€ HT), ramenant la participation de nos 2 collectivités à 10% chacune (soit 110.000€ HT). Je dis « pourrait » parce que nous n'avons pas encore reçu notification de cette subvention européenne. Mais je crois, Madame la Maire, Monsieur le Préfet que nous pouvons être raisonnablement optimistes puisque ces aménagements sur le giratoire de Réalpanier entrent dans les critères d'éligibilité de l'appel à projet.

Au-delà de ces questions de financements, ce projet illustre parfaitement un principe que je défends depuis toujours : les aménagements d'avenir, utiles pour les Vauclusiens et pour le territoire, ne voient le jour et ne prennent toute leur dimension que, si les acteurs publics, et singulièrement les collectivités locales, se mobilisent ensemble et unissent leurs efforts.

C'est le sens que je souhaite donner à ce mandat à la tête du Département : celui de l'investissement en faveur du Vaucluse, aux côtés des communes et des EPCI C'est le sens de ce partenariat entre la ville d'Avignon et le Département, que nous souhaitons ensemble, avec Madame la Maire d'Avignon, Cecile Helle renforcer et développer.

Je voudrais conclure en remerciant l'ensemble des personnes, et notamment les agents du Conseil départemental de Vaucluse, qui ont participé à la réussite de ce projet. Parce que si la décision de lancer ces aménagements est évidemment une décision politique, elle n'a pu se réaliser qu'avec l'implication et le professionnalisme des agents du Département.

Je voudrais également remercier les 3 entreprises qui sont intervenues sur ce chantier, chacune dans leur domaine d'activité : Provence route, Agilis et Miditraçage. Ces 3 entreprises vauclusiennes qui ont permis la réalisation de cet équipement.

Des collectivités locales solidaires et des élus travaillant de concert, des agents publics impliqués et des entreprises locales performantes.

C'est l'exemple à suivre pour les tous projets vauclusiens!

Je vous remercie pour votre attention.